

Réf: Dossier N° 056443

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « COMPAGNIE DE TRANSPORT SANGARE
MOUSSA & FILS » en abrégé « C.T.S.M.F. SARL »

Siège social Abidjan, Yopougon, BANCO II-ATTIE, Lot 2560, Ilot
290

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 12/10/2021 , et enregistrés au CEPICI le 11/11/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « COMPAGNIE DE TRANSPORT
SANGARE MOUSSA & FILS » en abrégé « C.T.S.M.F. SARL »

Objet : LE TRANSPORT URBAIN ,NATIONAL ET INTERNATIONAL DE PERSONNES,DE MARCHANDISES,DE POISSONS ET VIANDES,DE SABLES,DE GRAVIERS,DE BETONS,DE METAUX,DE BITUMES,DE PRODUITS AGRICOLES,PETROLIERS ET CHIMIQUES;

Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Yopougon, BANCO II-ATTIE, Lot 2560, Ilot 290

Dirigeant(s) : M SANGARE MOUSSA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-07717 du 14/01/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°38007/GTCA/RC/2021 du 14/01/2022

